

En raison des fêtes, la parution de L@ Lettre est suspendue jusqu'au 12 janvier. Le bureau de l'Ugict et la rédaction vous souhaitent de bonnes fêtes.

Semaine du 15 au 21 décembre 2008 n° 241

Sommaire

- **Fonction publique territoriale : le second tour des élections confirme la progression de la CGT**
- **Économie : encore des destructions d'emplois au troisième trimestre**
- **SNCF : les maîtrises et cadres tirent le signal d'alarme**
- **Urgentistes hospitaliers : vers un durcissement du mouvement**
- **Arcelor Mittal : vers une mobilisation européenne en janvier 2009**
- **Merlin Gérin : le CE refuse la prise de congés obligatoires**
- **Alcatel-Lucent : réduction des coûts et suppression de 1 000 postes de cadres**
- **Chômage partiel : aucun salarié ne doit y perdre de l'argent**
- **Caisse de retraite des territoriaux et hospitaliers : la CGT largement en tête aux élections**
- **AP-Hôpitaux de Paris : mobilisation contre le projet de loi Bachelot**
- **Secteur pharmaceutique : fin d'année très tendue pour l'emploi**
- **La Poste : les syndicats se fâchent et quittent la commission Ailleret**
- **France 3 : la CGT dénonce le « torpillage » des éditions locales et menace d'une grève**
- **Tarifs du gaz : le gouvernement tarde à baisser les prix**

Édito

L'Ugict-CGT a vocation à devenir le premier syndicat chez les cadres

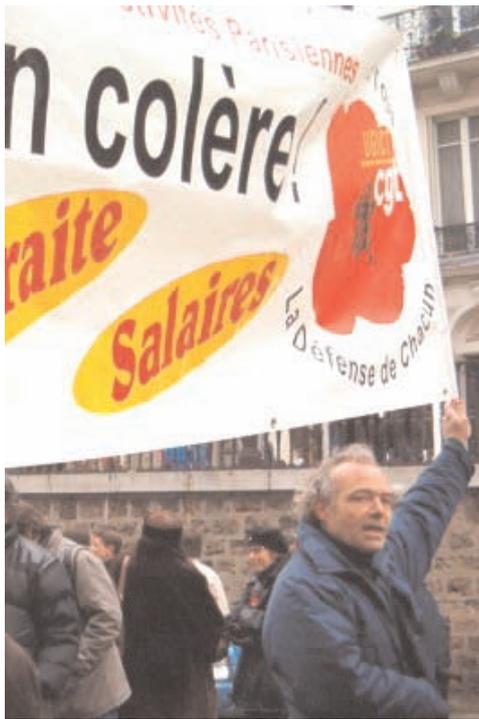
Qu'il nous soit permis de nous arrêter encore un peu sur la portée des élections prud'homales et de la série d'élections professionnelles qui viennent de se dérouler... Pas par autosatisfaction, ni parce que l'actualité sociale serait trop pauvre. Mais bien pour en apprécier la portée. L'analyse affinée à laquelle se livrent toutes les instances de la CGT laisse apparaître de très intéressants enseignements. Ces scrutins ont confirmé que les salariés avaient moins voté pour la qualité des juges prud'homaux que pour valider une démarche revendicative. C'est ainsi par exemple que dans l'encadrement, la CGT et la CGC qui sont clairement apparues les plus en phase avec les salariés sur la question du temps de travail, du stress au travail voient leur influence progresser au détriment d'organisations qui ont abandonné ces questions ou qui se contentent d'afficher ostensiblement un penchant pour la négociation sans articuler celle-ci avec revendications, propositions et actions. Cette préférence était par ailleurs inscrite dans les récentes enquêtes d'opinion sur les salaires, le temps de travail qui montraient, non seulement une profonde insatisfaction, mais aussi une disponibilité pour agir et une confiance dans les organisations syndicales pour négocier les réformes nécessaires de notre modèle social. La CGT se sent donc confortée dans toute sa démarche. Ces élections confirment aussi le lien étroit entre syndicalisation et influence électorale. Les résultats marquent une préférence pour un syndicalisme qui se déploie, qui se renforce par l'adhésion et le contact avec les salariés plutôt qu'un syndicalisme de service, de représentation, déconnecté. Mais pour autant, ils nous invitent à progresser avec toute la CGT dans l'implantation de bases nouvelles, dans l'adhésion. C'est en effet parce que la CGT s'est déployée dans l'Éducation nationale, un terrain qui n'est pas traditionnellement le sien, qu'elle a pu le 2 décembre, présenter 2 600 candidats. Demandons-nous maintenant quel résultat nous aurions obtenu en présentant 100 % de candidats. Bien sûr le score de la CGT reste modeste (4,30 % contre 3,88 % lors de la précédente consultation), mais elle progresse de 2 000 voix et réalise parfois des scores tout à fait significatifs comme en Ille-et-Vilaine où elle devient



la deuxième organisation avec 28,3 % de voix et remporte son premier siège chez les chefs d'établissements. On aurait tort de banaliser ces résultats. Ils renforcent notre conviction que chez les cadres, ingénieurs, techniciens, comme dans l'Éducation nationale, il n'y a pas de syndicats destinés par nature à nos catégories. La CGT et son Ugict ont vocation à être la première organisation syndicale parmi les salariés en responsabilités. La CGT a affirmé lors de son dernier congrès, qu'elle voulait être le syndicat de tous les salariés. Elle doit encore réfléchir, faire évoluer ses pratiques, déployer ses forces avec plus de confiance et de constance pour atteindre cet objectif. « *Consciente des responsabilités accrues que lui confère son résultat aux élections prud'homales* », la CGT veut « *contribuer de manière constructive à l'élaboration des revendications communes aux organisations syndicales* » et « *à l'impulsion des mobilisations d'ampleur qui seront nécessaires pour les faire aboutir* » a indiqué vendredi soir la secrétaire confédérale de la CGT, Maryse Dumas, dans un communiqué à l'AFP. Ce lundi 15 décembre, à l'occasion de la troisième réunion avec les sept autres organisations syndicales « *la CGT fera la proposition d'organiser ensemble une journée nationale interprofessionnelle de grèves et manifestations dans la deuxième quinzaine de janvier* ». D'ores et déjà dans l'Éducation nationale, la CGT sera partie prenante d'une journée de grève en janvier dont le principe a été convenu vendredi par les principales fédérations syndicales de l'éducation (FSU, Unsa-Education, Sgen-CFDT, Ferc-CGT, FO et Faen), mais dont la date dépendra de celle d'une mobilisation interprofessionnelle.

Fonction publique territoriale

Le second tour des élections confirme la progression de la CGT



Les résultats du second tour des élections dans la Fonction publique territoriale confirment la tendance du 1^{er} tour et le net progrès de la CGT.

Le cumul des résultats partiels des premier et second tours parvenus à la Fédération permet de tirer de premiers bilans locaux définitifs. La CGT devient première organisation, tous scrutins confondus, dans un certain nombre de départements parmi lesquels : le Puy-de-Dôme, le Morbihan, le Var, le Calvados, le Gers et la Haute-Loire, département dans lequel elle dépasse même les 50 %.

La CGT est en progrès notamment dans l'Ain, le Bas-Rhin, l'Aisne, le Gard, le Maine et Loire, les Vosges, la Creuse, le Pas-de-Calais, la Seine-et-Marne, les Pyrénées-Atlantiques, le Rhône, l'Ariège, le Haut-Rhin, l'Isère, la Sarthe, le Tarn.

Elle devient première organisation dans des centres de gestion parmi lesquels ceux de Loire-Atlantique, des Pyrénées-Atlantiques, des Bouches-du-Rhône, de Savoie, de Moselle. Elle est majoritaire au centre de gestion de l'Allier. Elle se renforce en CAP du centre de gestion de la Grande Couronne. Elle devient majoritaire au CTP du centre de gestion de la Sarthe. Concernant les villes de plus de 100 000 habitants, la CGT progresse notamment à Strasbourg, Toulouse, Tours, Dijon ainsi que Rennes, Nice et Montpellier, villes où elle devient première organisation. Les résultats du second tour confirment les progrès

de la CGT dans les catégories de l'encadrement.

Dès le 1^{er} tour, avec 28,18 % des voix aux Comités Techniques Paritaires des Conseils régionaux, la CGT a renforcé sa place de première organisation acquise en 2006, date à laquelle elle avait recueilli 25,40 % des suffrages aux CTP. Le dernier bilan des résultats dans les Conseils généraux, portant sur 86 départements, confirme que la CGT devient la première organisation dans ces collectivités avec 31,93 % des voix. Aux CAP locales des Conseils généraux, d'après les résultats sur 87 départements, la CGT est première avec 30,59 % des suffrages.

Dans les centres de gestion, sur 93 départements et 337 486 exprimés, la CGT fait 35,31 % en CAP (119 181 voix). Dans les CTP des moins de 50 agents des centres de gestion, la CGT recueille 35,80 % des suffrages dans 80 départements.

Économie

Encore des destructions d'emplois au troisième trimestre

L'économie française a encore détruit plus d'emplois qu'elle n'en a créés au troisième trimestre 2008, ont confirmé jeudi l'Unedic (assurance chômage) et l'Acoss, faisant état respectivement de la perte de 12 800 emplois et de 71 000 emplois. « Il faut remonter à 1993 pour retrouver une baisse aussi importante sur un trimestre (selon les séries d'emploi de l'Insee) », écrit l'Acoss, qui a comptabilisé 18,2 millions de salariés fin septembre.

Dans son estimation provisoire communiquée mi-novembre, l'Insee avait fait état de 10 800 emplois en moins (- 0,1 %) au troisième trimestre dans le secteur principalement marchand, après 27 500 destructions d'emplois au deuxième trimestre 2008. A l'Unedic, on explique que « si l'on fait une analogie avec le PIB, l'emploi salarié est entré en récession technique puisqu'il y a eu deux trimestres consécutifs de baisse. La dynamique de créations d'emploi à l'oeuvre depuis quatre ans est rompue ».



SNCF

Les maîtrises et cadres tirent le signal d'alarme



A l'issue d'un forum réunissant 250 techniciens et cadres experts de la SNCF organisé par l'Union fédérale des cadres et agents de maîtrise CGT des cheminots le 9 décembre, Gilbert Garrel, son secrétaire général, a souligné que les efforts de la SNCF pour diminuer ses coûts d'exploitation ont pris une ampleur telle que « des signaux d'alarme sont tirés » en matière de sécurité. « En terme d'effectifs, des voyants sont au rouge », a-t-il ajouté rappelant que la SNCF a dû assumer « 20 000 suppressions d'emplois depuis 2002, pour un trafic qui augmente ». Certains cadres de traction qui devaient jusqu'ici superviser 20 ou 25 agents, doivent parfois surveiller 30 à 32 agents, ce qui conduit dans certains cas à écarter des procédures « de

vérification de leur matériel », a-t-il affirmé. « Les techniciens nous disent que la SNCF est sous-dimensionnée par rapport à ses ambitions, en terme de locomotives, de matériel pour pouvoir travailler sur la voie, de ponts roulants dans les ateliers », a-t-il énuméré. « On est arrivé véritablement aux limites des capacités de production : un engin de traction casse, on supprime le train » faute de rame en réserve. Quant aux usagers, ils paient leur billet pour rouler sur des lignes où l'on a réduit la vitesse par sécurité parce que l'entreprise n'a pas investi dans leur maintenance.

Urgentistes hospitaliers

Vers un durcissement du mouvement

Le syndicat d'urgentistes AMUF, à l'origine d'une grève sans conséquences pour les patients lancée début décembre, s'est dit « déçu » vendredi après une réunion à Lille en marge des 11^e Assises hospitalo-universitaires avec le cabinet de la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, confirmant un prochain durcissement du mouvement. L'AMUF évoque notamment une « grève du codage » consistant pour les médecins à ne pas communiquer à l'administration les documents rendant compte de leur activité médicale, ce qui peut avoir un impact financier pour l'hôpital. La réponse du gouvernement est simple : « ils connaissent nos revendications, on aura une proposition dans 15 jours », a déclaré à l'AFP Régis Garrigue, secrétaire général adjoint de l'AMUF (Association des médecins urgentistes de France). « Le gouvernement joue totalement sur la durée et le rapport de force et nous oblige à monter en pression. Il pense que nous ne sommes pas crédibles et que comme dans tous les conflits sociaux on ne passera pas Noël, donc on laisse traîner », a-t-il ajouté.



Arcelor Mittal

Vers une mobilisation européenne en janvier 2009

Les syndicats d'Arcelor Mittal envisagent une mobilisation européenne en janvier 2009 pour dénoncer les menaces qui pèsent sur l'emploi et la pérennité du groupe sidérurgique. Une réunion à l'initiative de la CGT a eu lieu lundi dernier à Florange (Moselle), à laquelle n'a pas participé la CFDT, mais où étaient également présents des représentants belges et luxembourgeois. Elle a permis de dresser « le constat que le groupe devient de plus en plus fragile », a souligné Marc Barthel, représentant syndical national de la CGT pour Arcelor Mittal France. « L'ensemble des syndicats se rencontreront le 17 décembre pour définir des actions, et non pas une seule manifestation », dès le mois de janvier, a-t-il précisé. Dans l'attente, la CGT a également appelé les salariés à se rassembler le 10 décembre à Saint-Denis pour « dire non aux suppressions d'emploi », à l'occasion d'une réunion des représentants syndicaux avec la direction d'ArcelorMittal

France consacrée aux mesures incitatives du plan de départs volontaires.

Merlin Gérin

Le CE refuse la prise de congés obligatoires

Le comité d'entreprise de la société Merlin Gerin (Groupe Schneider Electric) à Alès (Gard) s'est prononcé vendredi contre l'obligation faite aux salariés de prendre des congés, une conséquence, selon le CE, de la délocalisation d'une partie de la production du site vers la Bulgarie qui représenterait selon la CGT trois journées de production mensuelle.

Les salariés ont été obligés de prendre 3 jours de congés en novembre, et autant en décembre. Deux ou trois jours de congés obligatoires sont aussi prévus en janvier, février et mars, a affirmé la CGT.



Alcatel-Lucent

Réduction des coûts et suppression de 1 000 postes de cadres



Alcatel-Lucent a annoncé vendredi un vaste programme d'économies de 750 millions d'euros à taux de change constant, prévoyant la suppression de 1 000 postes de cadres et la réduction drastique du nombre de ses sous-traitants dans le monde. Environ un tiers sera réalisé sur les coûts de fabrication et le reste en recherche et développement et sur les charges administratives et commerciales. Outre la réduction d'environ 5 000 sous-traitants sur quelque 10 000, l'équipementier, qui a enregistré sept trimestres de perte consécutifs, va supprimer 1 000 postes de cadres sur 15 000 afin de rendre l'organisation « plus souple ».

Chômage partiel

Aucun salarié ne doit y perdre de l'argent

Alors qu'une négociation sur l'indemnisation du chômage partiel entre organisations patronales et syndicales s'ouvrira lundi après-midi, la CGT a estimé vendredi que l'indemnisation du chômage partiel doit être revalorisée pour qu'« aucun salarié ne perde d'argent ».

Pour la CGT, les entreprises dégagant d'importants bénéfices et reversent de juteux dividendes à leurs actionnaires « ne doivent pas bénéficier de la solidarité de l'État » pour financer le chômage partiel. « De nombreuses entreprises recourent au chômage partiel et certains salariés subissent de sévères pertes de salaire » mais « n'ont pas à payer les conséquences d'une crise dont ils ne sont pas responsables », avance la CGT.

« Le montant de l'indemnisation du chômage partiel payé par l'employeur doit être revalorisé de telle sorte qu'aucun salarié ne perde d'argent », selon elle.

Cela implique une renégociation de l'accord national interprofessionnel du 21 février 1968 fixant le niveau de l'indemnisation à 50 % du salaire brut antérieur, souligne la CGT.



Caisse de retraite des territoriaux et hospitaliers La CGT largement en tête aux élections



Dans les élections au conseil d'administration de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales, CNRACL, la CGT confirme sa place de première organisation syndicale chez les actifs avec 32,59 % des suffrages et un progrès en nombre de voix. Elle devient la première organisation syndicale dans le collège retraités avec 28,23 % des voix. Ce résultat place la CGT très largement en tête de toutes les organisations syndicales malgré une abstention en progression pour le collège des actifs.

AP-Hôpitaux de Paris Mobilisation contre le projet de loi Bachelot

Un millier de salariés de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris ont manifesté devant le ministère de la Santé, avenue de Ségur à Paris hier lundi, à l'appel d'une intersyndicale CGT-CGC-CFTC-FO-Sud-Unsa. Ils rejettent un « plan de démantèlement » de l'AP-HP qui prévoit de regrouper en 13 groupes hospitaliers ses 38 établissements actuels, et réduire ses coûts et effectifs.

Ils s'opposent également au projet de loi « *Hôpital, patients, santé, territoires* » de Roselyne Bachelot qui doit être examiné par le Parlement en janvier. Ils en ont exigé l'abandon.



Secteur pharmaceutique Fin d'année très tendue pour l'emploi

Postes supprimés chez Pfizer et Sanofi-Aventis, liquidation judiciaire de MBO, fermeture d'un site 3M : l'industrie pharmaceutique vit une fin d'année difficile, surtout pour la filière des visiteurs médicaux, qui vont passer de 22 000 à environ 17 000 en 2010. « *Nous sommes sous le choc* », ont déclaré vendredi les syndicats CFDT et CGT de la filiale française du groupe américain Pfizer à la sortie d'un comité d'entreprise au cours duquel la direction a annoncé vouloir faire partir, volontairement et si besoin via des licenciements, 700 personnes en 2009. Le syndicat patronal de l'industrie pharmaceutique (Leem) a estimé jeudi que 5 à 6 000 postes de visiteurs médicaux seraient supprimés en France à l'horizon 2010, soit environ 20 % des effectifs.

Les principaux plans sociaux annoncés depuis septembre dans l'industrie pharmaceutique :

- Sanofi-Aventis : 927 emplois ;
- Pfizer : 892 emplois ;
- MBO et Innovex : 800 emplois ;
- Schering-Plough SA : 330 emplois ;
- 3M : 110 emplois.

La Poste

Les syndicats se fâchent et quittent la Commission Ailleret

La plupart des syndicats de La Poste ont claqué mercredi la porte de la Commission Ailleret, qui préconise une transformation de l'établissement public en société anonyme, un dossier sur lequel le gouvernement doit trancher fin décembre.

La CFDT et la CFE-CGC restent donc autour de la table. « *Nous avons bien travaillé* », a estimé Nadine Capdeboscq (CFDT).

La fédération CGT des activités postales et de télécommunication a publié le communiqué suivant pour expliquer son départ :

« *Ce 10 décembre, se tenait une nouvelle réunion de la Commission Ailleret sur le développement de La Poste. A son ordre du jour : la présentation du projet du rapport. La CGT a d'entrée condamné la publication à la presse, dès le 9 décembre, de ce projet. Mais, au-delà de la méthode employée, la CGT a réaffirmé son opposition totale au changement de statut et à l'ouverture du capital de La Poste, qui n'est ni plus, ni moins, une privatisation.*

La CGT a décidé de quitter la Commission Ailleret à l'issue de sa déclaration. Il ne peut y avoir de consensus sur les conclusions proposées par le projet du rapport. La CGT réaffirme que l'heure est à la poursuite et à l'amplification de la mobilisation unitaire des postiers, des usagers et des élus. »



France 3

La CGT dénonce le « torpillage » des éditions locales et menace d'une grève



Le SNJ-CGT et le SNRT-CGT de France 3 ont dénoncé mercredi, dans un communiqué, la réorganisation de l'information annoncée par la direction de la chaîne publique, y voyant un « *torpillage des éditions locales* », et ont menacé d'appeler à la grève le 17 décembre. France 3 a annoncé pour 2009 des changements dans ses deux journaux quotidiens, qui seront marqués par une « *part plus importante* » donnée à l'information « *de proximité* ». Ces changements doivent intervenir à partir du 5 janvier, date fixée pour la suppression de la publicité après 20 h sur les chaînes du service public. La CGT proteste notamment contre la suppression annoncée de la rediffusion des informations locales (assurées par les 35 rédactions locales de la chaîne), qui

débutait dans l'ancienne formule du 19/20 juste avant 20 h, heure de grande écoute. Ces informations locales, de plus longue durée, ne seront désormais diffusées qu'une seule fois.

Tarifs du gaz

Le gouvernement tarde à baisser les prix

L'association de défense des consommateurs Indecosa-CGT a réagi le 11 décembre à la décision du gouvernement de « *geler* » les tarifs du gaz naturel durant la période hivernale et de différer au mois d'avril 2009, une « *hypothétique* » baisse. Pour les 11 millions de consommateurs concernés, cela signifie donc qu'avec un prix du baril 230 % moins cher qu'à la mi-juillet 2008 le prix du gaz ne baisse pas d'un centime d'euro au 1^{er} janvier. Indecosa-CGT revendique un doublement des déductions forfaitaires accordées aux Français bénéficiant de la tarification spéciale de solidarité (tarif social du gaz naturel) et d'étendre cette aide à tous les ménages non imposables au lieu de limiter aux seuls ouvrants droits à la Couverture Maladie Universelle (CMU), à l'image de l'aide accordée aux ménages non imposables qui se chauffent au fioul. Au-delà, l'association demande la « *mise en place d'un observatoire des prix du gaz naturel au sein de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE)*. Elle serait composée de représentants des associations de consommateurs, des fournisseurs d'énergie, d'élus et des organisations syndicales représentatives des salariés, afin d'en finir avec l'absence totale de transparence qui caractérise le prix du gaz naturel en France. »

